



Un million le 1er octobre ? Chiche !

vendredi 1er octobre 2021, par [Bariaud](#)

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

UN MILLION LE 1^{ER} OCTOBRE ? CHICHE !

Outre le satisfecit qu'il s'est accordé à propos de son bilan, le président de la République, dans son allocution du 12 juillet a dit « il nous faudra travailler plus longtemps... quand les conditions sanitaires seront réunies » L'hypothèse circule d'un recul à 64 ans ... Dans la foulée « les régimes spéciaux devront être supprimés ».

20

Le Ligne N° 208 - sept. 2021

Retraités et personnes âgées ont payé et paient encore un lourd tribut à la pandémie : 9 personnes décédées sur 10 avaient 65 ans et plus, notamment parmi les résident·es des EHPAD. La responsabilité en incombe pour une part à la gestion désastreuse du gouvernement : 69000 lits d'hôpital en 15 ans et 100 000 postes de soignant·es en 8 ans ont été supprimés malgré les luttes des personnels... La pénurie de masques a rendu inévitable de longues périodes de confinement et de couvre-feu mortifères pour les retraité·es. Depuis 30 ans de nombreux virus circulent sans que des moyens spécifiques n'aient été donnés à la Recherche, la France n'a pas été capable de produire un vaccin à temps... Le marché et sa logique concurrentielle sont incompatibles avec l'intérêt général.

Un quart de la population se compose de retraité·es, signe des progrès réalisés en temps de paix par la médecine

TOUT AUGMENTE SAUF NOS PENSIONS



et par une couverture sociale de haut niveau.

Nous, retraité·es, contribuons à la vie sociale et associative, nous avons passé la moitié de notre vie au service de la société tout en cotisant pour avoir les moyens de vivre en bonne santé notre vieillesse et d'assurer celle de nos descendant·es. Si cet équilibre est rompu, c'est tout l'édifice qui s'effondre : nous vivrons moins vieux et vieilles et nous n'assurerons plus l'avenir des générations futures... Déjà, les salariés qui effectuent des tâches épuisantes ou dangereuses ont une espérance de vie moindre !

Nous, retraité·es exigeons :

- que l'âge de la retraite soit fixé à 60 ans (moins pour les métiers pénibles ou dangereux) ;
- que notre pouvoir d'achat soit amélioré et que les pensions soient indexées sur l'évolution du salaire moyen socialisé. (le smic revendiqué par la CGT) ;

• que les services publics répondent aux besoins en matière de transports, d'énergie, de logement et qu'un grand service public de santé assure le soin sans professionnalisation des salariés, un renforcement de l'hôpital public et de ses unités de soins de longue durée (USLD) dont les EHPAD et les aides à domicile...

Pour que la Sécurité sociale ait les moyens de financer ce programme, il y a lieu de calculer autrement les cotisations par la transformation de la CSG en cotisations sociales, par une vraie réforme de la fiscalité, par la fin des exonérations massives consenties aux employeur·es !

Ce sont ces justes revendications que nous portons le 1^{er} octobre, laissez en sorte d'être un million dans la rue à la fois, ensemble, actif·es et retraité·es !

Philippe Galzinac

Outre le satisfecit qu'il s'est accordé à propos de son bilan, le président de la République, dans son allocution du 12 juillet a dit « il nous faudra travailler plus longtemps... quand les conditions sanitaires seront réunies » L'hypothèse circule d'un recul à 64 ans ... Dans la foulée « les régimes spéciaux devront être supprimés ».

Retraité·es et personnes âgées ont payé et paient encore un lourd tribut à la pandémie : 9 personnes décédées sur 10 avaient 65 ans et plus, notamment parmi les résident·es des EHPAD. La responsabilité en incombe pour une part à la gestion désastreuse du gouvernement : 69000 lits d'hôpital en 15 ans et 100 000 postes de soignant·es en 8 ans ont été supprimés malgré les luttes des personnels... La pénurie de masques a rendu inévitable de longues périodes de confinement et de couvre-feu mortifères pour les retraité·es. Depuis 30 ans de nombreux virus circulent sans que des moyens spécifiques n'aient été donnés à la Recherche, la France n'a pas été capable de produire un vaccin à temps... Le marché et sa logique concurrentielle sont incompatibles avec l'intérêt général.

Un quart de la population se compose de retraité·es, signe des progrès réalisés en temps de paix par la médecine et par une couverture sociale de haut niveau.

Nous, retraité·es, contribuons à la vie sociale et associative, nous avons passé la moitié de notre vie au service de la société tout en cotisant pour avoir les moyens de vivre en bonne santé notre vieillesse et d'assurer celle de nos descendant·es. Si cet équilibre est rompu, c'est tout l'édifice qui s'effondre : nous vivrons moins vieux et vieilles et nous n'assurerons plus l'avenir des générations futures... Déjà, les

salarié·es qui effectuent des tâches épuisantes ou dangereuses ont une espérance de vie moindre !

Nous, retraité·es exigeons :

- que l'âge de la retraite soit fixé à 60 ans (moins pour les métiers pénibles ou dangereux) ;
- que notre pouvoir d'achat soit amélioré et que les pensions soient indexées sur l'évolution du salaire moyen socialisé, (le smic revendiqué par la CGT) ;
- que les services publics répondent aux besoins en matière de transports, d'énergie, de logement et qu'un grand service public de santé assure le suivi post professionnel des salarié·es, un renforcement de l'hôpital public et de ses unités de soins de longue durée (USDL) dont les EHPAD et les aides à domicile...

Pour que la Sécurité sociale ait les moyens de financer ce programme, il y a lieu de calculer autrement les cotisations par la transformation de la CSG en cotisations sociales, par une vraie réforme de la fiscalité, par la fin des exonérations massives consenties aux employeur·ses !

Ce sont ces justes revendications que nous porterons le 1er octobre, faisons en sorte d'être un million dans la rue à le crier, ensemble, actif·ves et retraité·es !